



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 12/2022

Vevey, le 30 mai 2022

**Ce document doit au préalable être traité en séance du
Conseil communal du jeudi 16 ou 23 juin 2022**

Réponse à l'interpellation de Madame Marianne Ghorayeb, En Avant Vevey/Interpartis, intitulée « Une vision d'avenir pour le stade de Copet 3 », déposée lors de la séance du Conseil communal du 17 mars 2022

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a le plaisir de répondre ci-après aux questions posées dans le cadre de l'interpellation citée sous rubrique.

En préambule tout d'abord, il est important de préciser que les terrains de Copet 2 et 3 sont utilisés régulièrement par les établissements scolaires de Vevey entre mi-avril et fin juin puis entre fin août à mi-octobre dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive notamment.

S'agissant des anciens vestiaires de Copet 3, situés sous le parvis du Temple de Gilamont, au nord du terrain, ceux-ci ne sont plus utilisés par l'école depuis 2016 au vu de leur vétusté. Les écoles de Vevey utilisent depuis lors 5 vestiaires au bas du terrain de Copet 2 (4 vestiaires pour les élèves et 1 vestiaire pour les enseignants, avec casiers personnels). Ce transfert a été organisé par le Secteur sport en consultation avec les deux établissements scolaires.

L'accès aux WC situés vers la buvette pour les élèves qui s'entraînent sur le terrain Copet 3 se fait en traversant le terrain de Copet 2 ; la distance est d'env. 100m.

Les élèves qui pratiquent du sport sur ce terrain sont souvent munis de bouteilles d'eau. A ce jour, aucune demande de l'école n'a été adressée à la Ville pour la mise en place de robinets, de toilettes ou de zone d'ombre à proximité immédiate du terrain de Copet 3.

Un seul container, à disposition des écoles, est placé entre les terrains de Copet 2 et Copet 3 pour le stockage du matériel d'athlétisme (haies, poids, etc...). Il a été remplacé dans le courant du mois de mai. Le deuxième container mentionné par l'interpellatrice, placé au bas du terrain de Copet 2, à l'est du site, appartient au FC Vevey Sport et n'est pas disponible pour les écoles.

Un deuxième local matériel a été mis à disposition pour l'école en 2016, à côté des vestiaires des enseignants, au bas du terrain de Copet 2. S'y trouvent 4 armoires qui contiennent du matériel plus léger (ballons) utilisé principalement sur le terrain de Copet 2.

Les emplacements de ces locaux de stockage de matériel ont été définis après consultation des chefs de file sport des établissements scolaires de Vevey et donnent, à notre connaissance, pleine satisfaction.

Suite au départ du club d'athlétisme CARE Vevey (CA Riviera actuellement) au Stade de La Saussaz en 2016, les anciens vestiaires sous le parvis du Temple de Gilamont, utilisés antérieurement par l'école, sont depuis lors exploités comme suit : 3 locaux mis à disposition d'associations de danse de Vevey et 2 utilisés pour le stockage de matériel sportif du secteur sport (machine de traçage de terrains de foot, matelas, etc.).

1. Envisagez-vous de remettre à disposition des WC et un robinet/fontaine à Copet 3 autant pour les élèves que pour les habitants désireux d'y pratiquer du sport ?

Les élèves utilisent les WC de Copet 2 pendant les cours d'éducation physique, comme le font les sportifs des équipes de football qui s'entraînent sur les terrains de Copet 1, 2 ou 3 en soirée.

Les WC de Copet 3 sont mis à disposition occasionnellement pour des manifestations sportives. Ils ne sont pas adaptés pour une utilisation publique.

S'agissant de nouveaux emplacements pour des WC publics, les services de la Ville n'ont pas identifié de besoins pour ce terrain.

La pose d'un point d'eau potable est toutefois à l'étude.

2. Qu'envisagez-vous de faire afin que les gens se sentent « inviter » à utiliser cette infrastructure ? Par exemple, la création d'un « vrai » accès disponible à toutes et à tous ?

L'accès aux terrains de Copet 2 et 3 est libre mais restreint au vu de son exploitation régulière et quotidienne par les écoles et des clubs sportifs. Suite au découpage sauvage du grillage, deux ouvertures dans le grillage ont été créées en 2010 afin de permettre à un public sportif d'y accéder plus librement en dehors du temps d'exploitation des écoles et des clubs de foot notamment.

Au vu de cet usage particulier, l'accès du site en tout temps, par l'ouverture des portes, est complexe à organiser pour les raisons suivantes :

- Cohabitation : lorsque les portes d'accès étaient ouvertes, il était fréquent que des utilisateurs ou promeneurs refusaient de quitter les zones sportives à l'arrivée des écoles ou des clubs ;
- Usages inappropriés : des dégâts importants avaient été occasionnés sur les terrains et leur revêtement par l'usage répétés de vélos et de scooters en soirée et le week-end ;
- Incivilités : bien que plus difficile d'accès et malgré des panneaux informatifs, il arrive régulièrement que des propriétaires de chiens laissent leur animal courir sur les sites sans ramasser leur déjection.

Une ouverture complète à tout public engendrerait automatiquement plus de contraintes qu'il n'y en a déjà aujourd'hui. Cela nécessiterait non seulement une surveillance accrue du site, mais également un contrôle et des nettoyages plus importants des terrains. Au vu des éléments précités, la Ville n'envisage actuellement pas de changer de pratique.

3. Est-ce qu'une rénovation partielle ou complète de l'anneau est envisageable ainsi que l'installation de machines de sport comme celles installées au bord du lac le long du terrain ?

Actuellement il n'y a pas de projet de rénover complètement ou partiellement l'anneau d'athlétisme ; un nettoyage complet a été effectué fin mars par une entreprise spécialisée. Au vu de son ancienneté, la piste ne pourra toutefois pas retrouver sa couleur d'origine, ni ses qualités sportives.

A titre d'information, l'installation d'un petit module pour la pratique du Street Workout ou calisthenics (exercices axés sur les pompes, les tractions, le gainage, le travail des abdos au moyen d'une structure composée de barres) est en cours d'analyse sur le terrain en accès-libre de Pra, à moins de 500m de Copet 3.

4. Avez-vous déjà envisagé de planter plus d'arbres par exemple, afin de créer des coins d'ombre ?

Actuellement il y a 7 arbres sur le site, dont 6 qui couvrent presque l'entier du virage sud de la piste d'athlétisme de Copet 3. 1 arbre est situé à proximité des vestiaires. L'arborisation actuelle de ce site sportif est toutefois considérée comme adéquate.

5. Afin de valoriser cet espace, n'est-il pas possible d'ouvrir le terrain à des clubs sportifs afin qu'ils puissent s'y entraîner durant la belle saison ou même toute l'année s'ils le souhaitent ?

Le terrain en gazon naturel au centre de la piste d'athlétisme de Copet 3 est déjà utilisé tous les soirs de la semaine par le FC Vevey Sports ; un terrain pour juniors E y est tracé avec 2 buts. Ce terrain est absolument nécessaire pour absorber les équipes de juniors du club, le terrain de Copet 2 étant à sa capacité maximale et celui de Copet 1 trop fragile pour une utilisation au-delà de 8 heures par semaine.

Le terrain de Copet 3 est par ailleurs entretenu par une entreprise spécialisée de la même manière que le terrain en gazon naturel de La Veyre et la surface de Copet 1.

Durant les périodes de vacances, les clubs peuvent toujours utiliser le terrain de foot et sur la piste athlétisme, comme cela a été le cas durant la période Covid. Les membres sont habitués à accéder au site par les ouvertures actuelles.

Augmenter de manière régulière la fréquence d'utilisation de ce terrain est, au vu de son exploitation actuelle déjà soutenue, difficile à mettre en œuvre.

6. Afin d'inviter les habitants à bouger et réinvestir les lieux, ne pourriez-vous pas ajouter des activités au stade dans le cadre de « open sport » par exemple ? Ou revoir complètement la structure du terrain en l'ouvrant à d'autres sports, grâce à un terrain multisport efficace.

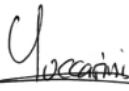
Certaines manifestations sportives de la Ville se déroulent déjà sur le terrain de Copet 3. Le terrain est également régulièrement loué ou mis à disposition d'associations pour des manifestations sportives (Kids Games, Association La Brique, Graines de Foot, etc.). Les services de la Ville, organisateurs de manifestations, connaissent également les possibilités d'utilisation du site.

En conclusion, à l'exception des aménagements tels qu'indiqués ci-dessus, une ouverture du site élargie à des publics différents n'est pas d'actualité. Toute modification d'importance du site de Copet 3 nécessiterait en effet une réflexion plus générale intégrant également les besoins des habitants du quartier.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 30 mai 2022.

Au nom de la Municipalité
le Syndic la Secrétaire adj.




Yvan Luccarini


Chloé Milner

Municipale déléguée: Mme Laurie Willommet, FAM

Annexe : Interpellation

Une vision d'avenir pour le stade de Copet 3

Madame la présidente, Monsieur le syndic, Mesdames et Messieurs les municipaux, chères et chers collègues,

Nous arrivons sur les beaux jours et les différentes classes de secondaire vont bientôt pouvoir profiter des infrastructures extérieures mises à leur disposition pour leurs différentes activités sportives (cours de gym, joutes, ...)

Comme tout le monde le sait maintenant, aucun projet ne sera entrepris sur le stade de Copet 3 dans l'immédiat. Ne serait-il pas le temps de se poser la question de quel futur nous souhaiterions donner à ce terrain et comment pouvons-nous améliorer le confort de nos jeunes qui investissent les lieux durant les mois d'avril à octobre ?

En effet, les anciens vestiaires qui se situent en haut du Copet 3 sont vétustes et inutilisables. Il n'y a pas de wc à proximité ni d'arrivée d'eau. Actuellement les élèves doivent se déplacer à près de 400 mètres pour accéder aux toilettes ou pour boire de l'eau. De plus, lors des grandes chaleurs, il n'y a pas de zone ombragée efficace (quelques arbres mais cela n'est pas suffisant).

La commune met également à disposition un conteneur afin d'y ranger le matériel scolaire. Mais le caisson est en mauvais état (peinture défraîchie et à moitié rouillée) et un deuxième est disponible mais à nouveau, il se trouve à l'opposé, ce qui décourage les enseignants et les élèves à utiliser le matériel mis à leur disposition.

Bien entendu, nous nous préoccupons du bien-être de nos jeunes, mais ne serait-il pas également l'occasion de penser à valoriser ce lieu et le rendre plus accueillant également pour les habitants ? Il est vrai que les terrains de Copet 2 et 3 sont ouverts aux publics mais l'accès donne le sentiment totalement inverse. L'accès à Copet 3 par exemple, se fait par un « saut de loup » pas très visible, dans le grillage et qui n'est pas adapté pour tout le monde (personnes âgées, poussettes, ...).

En vue de ce qui précède, nos questions sont les suivantes :

1. Envisagez-vous de remettre à disposition des wc et un robinet/fontaine à Copet 3 autant pour les élèves que pour les habitants désireux d'y faire du sport ?
2. Qu'envisagez-vous de faire afin que les gens se sentent « invités » à utiliser cette infrastructure ? Par exemple, la création d'un « vrai » accès disponible à toutes et à tous ?
3. Est-ce qu'une rénovation partielle ou complète de l'anneau est envisageable ainsi que l'installation de machines de sport comme celles installées au bord du lac le long du terrain ?

4. Avez-vous déjà envisagé de planter plus d'arbres par exemple, afin de créer des coins d'ombre ?
5. Afin de valoriser cet espace, n'est-il pas possible d'ouvrir le terrain à des clubs sportifs afin qu'ils puissent s'y entraîner durant la belle saison ou même toute l'année s'ils le souhaitent ?
6. Afin d'inviter les habitants à bouger et réinvestir les lieux, ne pourriez-vous pas ajouter des activités au stade dans le cadre de « open sport » par exemple ? Ou revoir complètement la structure du terrain en l'ouvrant à d'autres sports, grâce à un terrain multi-sport efficace.
7. De manière générale, quelles améliorations la Municipalité envisage-t-elle à court terme ?

En vous remerciant de l'attention que vous portez à ses lignes, nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le syndic, Mesdames et Messieurs les municipaux, chères et chers collègues, nos salutations distinguées.

Nous souhaitons une réponse écrite.

En Avant Vevey !
09.03.2022

Marianne Ghorayeb
Mhorayeb

Pour le PLR
T. Di

Pour Vevey Libre
Nicolas Bouvier

Pour l'UDC
G. Pilloud

Pour décroissance alternatives
Joëlle Hüners